

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Réf : DCM/2017/n°10/7.1 /02-02/4

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	23	27

Date de la convocation : 24-01-2017
Date de l'affichage : 27-01-2017

OBJET :

BP 2017

BUDGET ANNEXE PARKINGS

Rapporteur : M. NEPOTY

SEANCE DU 2 FEVRIER 2017

L'an deux mille dix-sept,
Le DEUX FEVRIER à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Philippe CATHALA, Arnaud FOUREL, Marielle NEPOTY, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Alain BAILLIEU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Maguelone CHAREYRE, Nathalie THEODOSE, Cédric BONATO, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS, Guillaume BER, Stéphane PIGNAN.

Absent ayant donné procuration :

P. DEVILLE à JC CAMPOS J.C BASCHIOU à G. TRAUJLET
C. BERTINI à O. BERTRAND A. BONNET à F. LABARUSSIAS

Absents : S. ROUS, A. JACINTO

Secrétaire de séance : O. BERTRAND

Il est rappelé au conseil municipal que :

- L'article L2312-2 du Code Général des Collectivités locales précise que « les crédits sont votés par chapitre et, si le conseil municipal, en décide ainsi, par article
- L'instruction budgétaire et comptable M 4 précise que « Le conseil municipal à la possibilité d'opter pour le vote d'une ou plusieurs opérations en section d'investissement. »

Aussi est-il proposé au conseil municipal :

- D'adopter pour le budget annexe PARKINGS, le budget primitif 2017 :
 - Par chapitre au niveau de la section de fonctionnement
 - Par opérations au niveau de la section d'investissement
- D'adopter le budget primitif 2017 du PARKINGS qui peut se résumer comme suit
 - **Dépenses de fonctionnement : 1 244 629 €**
 - 011 – Charges à caractère général : 323 625 €
 - 012 – Charges de personnel, frais assimilés : 603 518 €
 - 66 - Charges financières : 47 786 €
 - 68 – Dotations aux amortissements : 150 000 €
 - 023 – Virement à la section d'investissement : 119 700 €
 - **Recettes de fonctionnement : 1 244 629 €**
 - 70 – Vente de produits fabriqués, prestations : 1 244 000 €
 - 77 – Produits exceptionnels : 629 €
 - **Dépenses d'investissement : 444 200 €**
 - DNA – 1641- Emprunts en cours : 173 500 €
 - Op 11 : Parkings : 260 900 €
 - Op 13 : OGS : 9 800 €
 - **Recettes d'investissement : 444 200 €**
 - 021 : autofinancement prévisionnel : 119 700 €
 - 1641 : emprunts : 174 500 €

- 28 : amortissements : 150 000 €

Le conseil municipal est invité à délibérer

Envoyé en préfecture le 06/02/2017

Reçu en préfecture le 06/02/2017

Affiché le



ID : 030-213000037-20170202-DCM201710-DE

Le conseil municipal, après en avoir débattu et à l'unanimité :

Pour : 22. Abstentions : 5 : Cédric BONATO, Rachida BOUTEILLER, Fabrice LABARUSSIAS (pro. A. BONNET), G. BER

- adopte le BP annexe 2017 des Parkings

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 06-02-2017

- date d'affichage : 06-02-2017